



Acte n°2023C204

DELIBERATION SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 04 DECEMBRE 2023

Nombre de Conseillers :

En exercice : 45

Présents : 37

Pouvoirs : 6

Votants : 43

Date de convocation du Conseil Communautaire :

Le 27/11/2023

Le 4 décembre 2023, le Conseil de la Communauté de Communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Marc PECHOUX, à la salle des Fêtes, Boulevard des Combattants à Trévoux.

Présents : Didier ALBAN, Gabriel AUMONIER, Marcel BABAD, Cécile BAUDOUX, Emilie BERTHOLON, Stéphane BERTHOMIEU, Ingrid BESSON, Carole BONTEMPS-HESDIN, Valérie BOYER, Emmanuelle CARGNELLI, Patrick CHARRONDIERE, Armand CHAUMONT, Jacques CORMORECHE, Pascal CUNY, Anne-Marie DEGUEURCE, Carole DEMANGE, Elise DIENNET, Nicole DUGELAY, Jean-Jacques DUMONT, Yves DUMOULIN, Christine FORNES, Gilles GARNIER, Agathe IACOVELLI, Vincent LAUTIER, Patrick NABETH, Michèle NUGUET, Richard PACCAUD, Marc PECHOUX, Delphine PICHOURON, David POMMIER, Gérard PORRETTI, Bernard REY, Pierre ROSET, Nathalie TISSERAND, Frédéric VALLOS, Catherine VIGNON, France-Line VINCENT.

Absents excusés : Fabien BIHLER (Pouvoir à Stéphane BERTHOMIEU), Mickaël BOUCHARD, Bruno HENRY, Corinne MARTIN GAJAC (Pouvoir à Frédéric VALLOS), Amina LEGHNIDER (Pouvoir à Patrick CHARRONDIERE), Stéphanie PALLIER (Pouvoir à David POMMIER), Sylvie PERMEZEL (Pouvoir à Didier ALBAN), Richard SIMMINI (Pouvoir à Agathe IACOVELLI).

Secrétaire de séance : Michelle NUGUET.

OBJET : ECONOMIE – Aide au développement des commerces de proximité la « Botte secrète » Trévoux

M. Yves DUMOULIN, Vice-Président en charge de l'Economie, rappelle que le Conseil communautaire a voté l'octroi d'un dispositif d'aide aux petites entreprises du commerce, de l'artisanat et des services, avec point de vente par sa délibération du 27 novembre 2017 (N°2017 C 111) dans le cadre de la convention signée avec la Région permettant aux EPCI d'intervenir en aide auprès des entreprises selon le régime fixé dans le cadre du SRDEII (Schéma Régional de Développement Economique d'Innovation et d'Internationalisation). Ce dispositif a été actualisé par le vote de la délibération du 28 novembre 2022 (N° 2022 C 176).

Ce dispositif est mobilisable au bénéfice des entreprises uniquement si la collectivité (EPCI), à travers son budget ou les fonds européens Leader, apporte un cofinancement de 10 % (minimum) de l'assiette éligible, en complément de la Région qui apporte 20 % plafonné à 50 000 € de dépenses.

Une nouvelle demande de subvention concerne le projet de création d'une épicerie de produits italiens par M. Nicolas BONIN dans le centre de Trévoux. Ce commerce dont l'enseigne sera « LA BOTTE SECRETE » nécessite des travaux de rénovation. La subvention contribuera à financer la rénovation des locaux (travaux d'électricité, enseigne et vitrophanie) et les investissements en équipement et matériel professionnel. L'installation de ce commerce contribuera à renforcer l'attractivité du centre-ville.

Le montant d'investissement éligible retenu est de 10 624 € HT. L'aide demandée à la Région est d'un montant de 2 124,80 € sous réserve d'un cofinancement de 1 062,40 € par la Communauté de communes Dombes Saône Vallée.

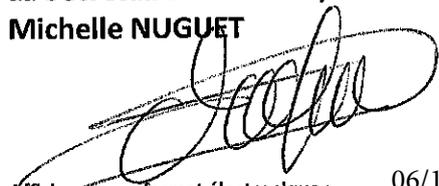
Vu l'avis favorable du Bureau réuni le 09/11/2023.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- ✓ **DE VALIDER**, dans le cadre de l'aide au développement des commerces de proximité, le soutien au projet de création du commerce d'épicerie italienne LA BOTTE SECRETE sur la commune de Trévoux ;
- ✓ **D'ATTRIBUER**, dans le cadre de l'aide au développement des commerces de proximité, une subvention pour un montant de 1 062,40 € au commerce LA BOTTE SECRETE ;
- ✓ **DE DIRE** que les crédits correspondants sont inscrits au Budget Principal 2023 et suivants dans l'opération correspondante.

A Trévoux, le 04/12/2023

La Secrétaire de Séance,
Michelle NUGUET



Affichage sous format électronique : 06/12/2023

Le Président,
Marc PECHOUX

